

■ CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Vers l'abandon du projet de prolongement de l'A104 ?

Le gouvernement n'a pas relancé les études de l'opération A104 et entend optimiser les réseaux existant. Le COPRA 184, association fermement opposée à ce projet a salué cette position lors de son assemblée générale, le 26 novembre dernier.

Est-ce que le prolongement de l'A104 va voir le jour ?

Rien n'est moins sûr, si l'on écoute le gouvernement, le 24 novembre dernier. Ce projet de prolongement de l'A104 est dans les cartons depuis 1989 et rencontre un vif rejet des citoyens, des associations et de nombreux élus. Il s'agit initialement d'un tracé long de 22 km allant de Méry-sur-Oise à Orgeval afin de relier l'A15 et l'A13.

Malgré les vives contestations depuis plus de 30 ans, le projet n'est pas abandonné et toujours en préparation.

Améliorer les structures existantes

En réponse à une question du sénateur du Rhône Thomas Dossus (EELV) sur l'avenir de ce projet, Clément Beaune le ministre chargé des Transports a répondu que « les études ont quoi qu'il en soit été interrompues en 2013 à la suite du rapport de la commission Mobilité 21 en 2013 ».

Ce rapport avait mis en exergue, l'impact d'un tel chan-



Le COPRA 184 a salué la décision du gouvernement lors de sa dernière assemblée générale le 26 novembre dernier. (©COPRA A184)

tier sur « les enjeux environnementaux, liés à la présence de milieux sensibles », sur les habitants » et « les coûts très importants du projet ». Les conclusions de ce rapport ont

été confirmées en 2018 par un autre rapport du Conseil d'orientation des infrastructures.

Le Gouvernement assure partager ces recommandations

concernant le prolongement de l'A104 entre Méry-sur-Oise et Orgeval, « les études de l'opération n'ont donc pas été relancées ». Le ministre souhaite « privilégier l'opti-

misation du réseau routier existant et le report des usagers vers les transports collectifs afin de répondre aux enjeux d'amélioration des conditions de circulation sur les axes structurants du nord-ouest de l'Île-de-France. »

Une réponse qui satisfait le Collectif pour la protection des riverains de l'Autoroute A184 (devenue A104) opposé depuis plus de 30 ans à ce projet et réuni en assemblée générale à Carrières-sous-Poissy, le 26 novembre dernier. « Ce n'est pas un pas vers l'annulation, mais c'est une avancée. On a déjà eu des ministres qui nous ont dit qu'on allait vers l'annulation, mais on est très réaliste, on se méfie, déclare Christiane Paravy, la présidente du COPRA 184 qui demande l'annulation de ce projet. Depuis 30 ans différents organismes ont travaillé sur ce projet. On a vu des belles présentations avec des films à l'appui. Il y a des personnes qui ont travaillé pendant 10 ans dessus, c'est pour ça que le gouvernement n'est pas prêt à abandonner le projet. »

Non à « l'A104 BIS »

En parallèle c'est un autre projet qui inquiète l'association, la liaison entre la RD30 et RD190, reliant Carrières-sous-Poissy et Achères via la création d'un pont à Achères. Pour l'association il s'agit d'une « A104 Bis ». « Une catastrophe environnementale et sanitaire pour tous les habitants » de la boucle de Seine « qui subiraient de plein fouet le bruit et la pollution atmosphérique supplémentaire et des nouveaux flux de véhicules », estime l'association.

Une enquête publique relative à la création de ce pont aura lieu du 5 décembre au 20 janvier 2023. Le public pourra formuler ses observations et propositions sur le registre dématérialisé.

Florent Jacono

■ PRATIQUE :

Voici le lien vers l'enquête publique : <https://urlz.fr/jZsl>

Ou sinon les observations peuvent être transmises par mail à liaison-routiere-rd30-rd-190@enquetepublique.net